



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



Entretien

La délinquance sexuelle féminine : état des connaissances

Female sexual offending: State of knowledge

Alexandre Gauthier^{a,b,c}, Ingrid Ménard^{a,b}, Tamsin Higgs^{b,c,d}, Jonathan James^{b,c,e},
Jean-Pierre Bouchard^{f,g,h,i,*}

^a École de criminologie, université de Montréal, pavillon Lionel-Groulx, 3150, rue Jean-Brillant, Montréal, Québec, Canada

^b Centre international de criminologie comparée, université de Montréal, pavillon Lionel-Groulx, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, Canada

^c Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, 10905, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal, Québec, Canada

^d Département de psychologie, université de Montréal, pavillon Marie-Victorin, 90, avenue Vincent-d'Indy, Montréal, Québec, Canada

^e Département de psychologie, université du Québec à Trois-Rivières, 3600, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, Québec, Canada

^f Psychologie-criminologie-victimologie (PCV), 33000 Bordeaux, France

^g Institut psycho-judiciaire et de psychopathologie (IPJP), Institute of Forensic Psychology and Psychopathology, centre hospitalier de Cadillac, 33410 Cadillac, France

^h Unité pour malades difficiles (UMD), pôle de psychiatrie médico-légale (PPML), centre hospitalier de Cadillac, 33410 Cadillac, France

ⁱ Statistics and Population Studies Department, Faculty of Natural Sciences, University of the Western Cape, 7535, Cape Town, Afrique du Sud

INFO ARTICLE

Historique de l'article :
Disponible sur Internet le xxx

Mots-clés :
Délinquance sexuelle
Femmes
Modèles explicatifs
Traitement
Typologies

Keywords:
Explanatory models
Female sexual offenders
Sexual delinquency
Treatment
Typologies

RÉSUMÉ

Jusqu'à tout récemment, la population générale avait tendance à croire qu'une femme ne pouvait être l'auteur de comportements sexuels coercitifs. Tandis qu'il est difficile d'identifier les éléments ayant pu alimenter cette croyance, il est possible que celle-ci soit associée à des conceptions erronées concernant les comportements féminins (exemple : une femme est rarement violente, elle est plutôt la cible de violences) et/ou les agressions sexuelles (exemple : une agression sexuelle consiste en un viol, cela implique nécessairement une pénétration vaginale pénienne). Cependant, la recherche a mis en évidence ces dernières années que les femmes sont aussi capables de commettre des infractions sexuelles (exemple : attouchements), seules ou avec un partenaire, parfois sous la contrainte et d'autres fois de leur propre initiative. Qui sont donc ces femmes ? Dans le cadre de cet entretien avec Jean-Pierre Bouchard, c'est à cette question qu'Alexandre Gauthier, Ingrid Ménard, Tamsin Higgs et Jonathan James tentent de répondre, en abordant : les fausses croyances entourant cette forme de délinquance et leurs impacts sur les taux de prévalence ; le profil type de la délinquante sexuelle, en distinguant celles qui agissent seules de celles qui agissent avec un partenaire ; et les principaux modèles explicatifs de cette forme de délinquance. Les chercheurs terminent en présentant les principaux paramètres à prendre en considération dans la prise en charge de ces femmes dans un contexte thérapeutique.

© 2023 Publié par Elsevier Masson SAS.

ABSTRACT

Until recently, the general population tended to believe that a woman could not be the perpetrator of coercive sexual behavior. While it is difficult to identify what may have fueled this belief, it may be associated with misconceptions about female behavior (example: a woman is rarely violent, but rather the target of violence) and/or sexual assault (example: a sexual assault is rape, which necessarily involves penile vaginal penetration). However, research in recent years has shown that women are also capable of committing sexual offenses (example: touching), alone or with a partner, sometimes under duress and other times on their own initiative. Who are these women? During this interview with Jean-Pierre Bouchard, Alexandre Gauthier, Ingrid Ménard, Tamsin Higgs, and Jonathan James attempt to answer this question by addressing: the false beliefs surrounding this form of delinquency and their

* Auteur correspondant.
Adresse e-mail : jean_pierre_bouchard@yahoo.fr (J.-P. Bouchard).

impact on prevalence rates; the typical profile of female sexual offenders, distinguishing between those who act alone and those who act with a partner; and the main explanatory models of this form of delinquency. The researchers conclude by presenting the main parameters to be considered in the management of these women in a therapeutic context.

© 2023 Published by Elsevier Masson SAS.

1. Introduction

Il y a cinquante ans, l'idée que les femmes puissent être impliquées dans des comportements sexuels coercitifs était largement considérée comme inimaginable. Par conséquent, la plupart des recherches sur la délinquance sexuelle se sont concentrées sur les hommes. Les théories et les modèles explicatifs de l'agression sexuelle et du meurtre sexuel à l'égard des femmes (voir [38,39]) et de l'agression sexuelle à l'endroit des enfants (voir [30]) ont principalement été développés auprès d'hommes auteurs d'agressions sexuelles. Ce n'est que dans les années 1980 que la recherche a commencé à se pencher sur les femmes en tant qu'auteurs d'agressions sexuelles. Depuis, des modèles explicatifs et des typologies ont été développés pour mieux comprendre les motivations et les profils des femmes impliquées dans de tels actes. Ces modèles et typologies ont mis en lumière que les femmes peuvent être impliquées dans des actes d'agression sexuelle, que ce soit sous pression, de manière volontaire, en solitaire ou avec un partenaire.

Ainsi, dans cet entretien avec Jean-Pierre Bouchard, Alexandre Gauthier, Ingrid Ménard, Tamsin Higgs et Jonathan James discutent des femmes auteurs d'agressions sexuelles. Ils évoquent d'abord l'ampleur apparente de ce phénomène, ainsi que les facteurs explicatifs qui contribuent à la commission de ces crimes. Ensuite, ils abordent le profil type de la femme auteur d'agressions sexuelles, en se basant sur les recherches empiriques les plus récentes menées sur le sujet. Ils présentent également les modèles explicatifs qui permettent de comprendre ces comportements, ainsi que l'hétérogénéité des profils de ces femmes. Enfin, ils discutent de l'implication en termes d'intervention pour prévenir et traiter ce type de comportement.

Alexandre Gauthier (M. Sc.) est doctorant et chargé de cours à l'École de criminologie de l'Université de Montréal (UEM). Il occupe également les fonctions de coordonnateur de recherche pour le Groupe de recherche sur les agresseurs sexuels (GRAS) et pour le Centre de recherche de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (INPL), ainsi qu'étudiant-chercheur affilié au Centre international de criminologie comparée (CICC). Les domaines d'intérêt de ses recherches se concentrent sur la délinquance sexuelle impliquant des actes à caractère pédophile et sadique.

Ingrid Ménard (M. Sc.) est actuellement doctorante à l'École de criminologie de l'Université de Montréal (UEM), tout en étant étudiante-chercheur affiliée au Centre international de criminologie comparée (CICC). Son domaine de recherche se concentre sur la violence conjugale, avec une attention particulière portée sur les trajectoires de vie qui peuvent conduire à ce type de violence.

Tamsin Higgs est professeure adjointe au département de psychologie de l'université de Montréal. Elle est également affiliée au Centre international de criminologie comparée (CICC) et au Centre de recherche de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (INPL). Elle est psychologue agréée auprès du Health Professions Council du Royaume-Uni et membre de l'Ordre des psychologues du Québec. Ses principaux intérêts de recherche portent sur les trajectoires qui mènent aux délits violents et sexuels, ainsi que sur l'évaluation du risque de récidive et sur les interventions fondées sur les données probantes pour les auteurs de tels crimes.

Jonathan James est professeur au département de psychologie de l'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), psychologue à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (INPL) et chercheur régulier au Centre International de Criminologie Comparée (CICC) et au Laboratoire de psychologie légale de l'UQTR. Il collabore, notamment en matière d'enquête sur les homicides sexuels, avec le Département des sciences du comportement du Pôle national de la gendarmerie.

2. Interview

2.1. Jean-Pierre Bouchard : La population générale tend à percevoir l'agression sexuelle comme constituant une infraction sexospécifique, c'est-à-dire une infraction qui est spécifiquement commise par des hommes. Qu'en est-il ?

Alexandre Gauthier et Ingrid Ménard : Dans l'imaginaire collectif, l'abus sexuel implique généralement un homme qui agresse sexuellement une femme ou un enfant. Néanmoins, depuis le début des années 1980, la recherche met en évidence qu'une partie des agressions sexuelles est commise par des femmes, surtout en ce qui concerne les agressions sexuelles envers les enfants [13-16,22,23,49,57]. Dans une méta-analyse menée par Cortoni et al. [13], il a été constaté que les délinquantes sexuelles ne représentent que 2 % des rapports officiels en matière de délinquance sexuelle, et ce, à partir des données provenant de 12 pays, dont le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Angleterre. Ces données sont compatibles avec celles rapportées par Statistique Canada de 2009 à 2014. En effet, selon les données de Statistique Canada, seulement 2 % des individus ayant été poursuivis en justice pour agression sexuelle étaient des femmes [52]. Cependant, ces résultats provenant de rapports officiels tendent à contraster avec ceux provenant d'enquêtes de victimisation [10]. En effet, l'Enquête sociale générale sur la victimisation menée en 2014 au Canada a révélé que 6 % des agressions sexuelles commises sur le territoire canadien avaient été perpétrées par des femmes [10]. Ce contraste entre le taux découlant des rapports officiels et le taux découlant des enquêtes de victimisation fut également rapporté par Cortoni et al. [13]. En effet, en 2017, ces auteurs ont réalisé une méta-analyse, basée sur plusieurs enquêtes de victimisation provenant de plusieurs pays, et ont mis en lumière que le taux d'agressions sexuelles commises par des femmes serait jusqu'à six fois plus important que celui rapporté dans les rapports officiels. Par-delà cette différence entre le pourcentage rapporté dans les rapports officiels et celui rapporté dans les enquêtes de victimisation, le pourcentage d'agressions sexuelles commises par des femmes semble stable depuis une vingtaine d'années [10,13,14]. En somme, bien que la recherche ait mis en lumière que les femmes commettent également des agressions sexuelles, il est important de souligner que celles-ci ne représentent qu'une petite proportion des auteurs d'infractions sexuelles : 98 % des 117 238 agressions sexuelles ayant été rapportées à la police au Canada entre 2009 et 2017 ont été commises par des hommes [52].

Les recherches sur la délinquance sexuelle ont jusqu'à présent porté quasi exclusivement sur les hommes qui commettent des agressions sexuelles, ce qui a conduit à un manque de connais-

sances sur les femmes qui commettent de tels actes [9]. Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi les délinquantes sexuelles ont été si longtemps ignorées par les chercheurs. Parmi ces différentes raisons, notons l'incompatibilité du rôle social perçu de la femme et la nature de ce type d'infraction [3,24,43,48,53,54,58]. Ainsi, plusieurs croyances erronées existent à leur propos : « les femmes ne peuvent pas abuser sexuellement » ; « l'abus sexuel est une manière inadaptée qu'ont les femmes d'exprimer leur affection maternelle » ; « elles ont nécessairement agi sous la contrainte d'un homme » ; « les hommes ayant subi ces agressions ont pris du plaisir et ne peuvent donc pas vivre de conséquences négatives » [22,43]. Ces croyances erronées concernant le comportement des femmes sont, selon Banning [3], dues au fait que la culture occidentale tolérerait un plus large éventail de comportements de la part des femmes que des hommes. Dans la même lignée de pensées, d'autres auteurs maintiennent que les femmes sont perçues comme des individus passifs, lesquels ne sont pas en mesure de commettre d'infractions sexuelles [19,51]. Selon Denov, cette perception est non seulement présente au sein du système de justice criminelle, mais aussi au sein des services de protection de l'enfance. Il semblerait alors que ces systèmes et services prennent moins en considération les divulgations et les rapports d'abus sexuels lorsque l'auteur présumé est une femme [51].

En ce qui concerne le taux de récurrence des délinquantes sexuelles, l'ensemble des études ayant été menées ces dernières années sont arrivées à des conclusions similaires : le taux de récurrence sexuelle des délinquantes sexuelles est bas, il se situe entre 1 et 3 % [13], et ce, tous territoires confondus. Selon les travaux de Cortoni et al. [13], le faible taux de récurrence sexuelle peut être attribué à l'efficacité de la punition qui semble constituer un outil de conditionnement efficace auprès de cette population. De plus, lorsqu'il y a récurrence, celle-ci est assez rarement de nature sexuelle (il y a dix fois plus de risques que la récurrence soit violente, ou non violente, que sexuelle). Les résultats de cette étude s'inscrivent en continuité des résultats d'études antérieures, lesquelles indiquent que les femmes représentent une faible proportion (5 %) des agresseurs sexuels [5,13].

En somme, les résultats des études antérieures suggèrent que les femmes représentent une minorité d'auteurs d'agressions sexuelles [13].

2.2. Jean-Pierre Bouchard : Quels sont les facteurs qui permettent d'expliquer pourquoi une femme en arrive à commettre une infraction sexuelle ?

Ingrid Ménard et Jonathan James : Comme cela a été mentionné précédemment, à ce jour, la délinquance sexuelle féminine est un phénomène relativement peu étudié et qui, en conséquence, est encore peu compris. En effet, la recherche scientifique s'est plutôt concentrée sur les hommes auteurs d'agressions sexuelles [9,16,61,62]. Toutefois, la littérature met en évidence qu'il existe des différences entre les hommes et les femmes ayant commis une agression sexuelle [16], notamment en ce qui concerne leurs antécédents développementaux, leur profil psychologique/psychopathologique, les caractéristiques de leurs victimes et de l'infraction [61].

2.2.1. Antécédents développementaux

Tout d'abord, bien que les hommes et les femmes auteurs d'agressions sexuelles rapportent avoir tous vécu des expériences traumatisantes durant leur enfance, les femmes rapportent avoir subi plus fréquemment des formes plus graves et prolongées d'abus émotionnels, physiques et sexuels que les hommes [8,9,16,33]. De surcroît, comparativement aux hommes, les

femmes rapportent davantage avoir été victimes de violences sexuelles et émotionnelles ainsi que conjugales à l'âge adulte [9].

2.2.2. Les caractéristiques psychologiques/psychopathologiques

En 2009, Miller et al. ont comparé les caractéristiques psychologiques d'hommes ($n = 136$) et de femmes ($n = 128$) ayant commis une agression sexuelle aux États-Unis. Les auteurs ont mis en évidence que les femmes présentaient davantage de problèmes de santé mentale, et qu'elles présentaient des scores élevés concernant les troubles suivants : l'anxiété généralisée ; les symptômes de dépression ; les caractéristiques du trouble de la personnalité limite et les symptômes associés à l'état de stress post-traumatiques. Ces résultats sont en continuité avec ceux rapportés par d'autres études ayant été menées plus récemment [11,12,17,33,45]. Selon certains auteurs (exemple : [17,33]), ces symptômes associés à l'état de stress post-traumatique et à d'autres problèmes de santé mentale mentionnés ci-dessous chez les femmes auteurs d'agression sexuelle seraient liés aux expériences d'abus qu'elles ont subies pendant leur enfance et à l'âge adulte [17,33]. Enfin, il a été également rapporté que les femmes ont tendance à avoir une faible estime d'elles-mêmes, une dépendance intense envers autrui et à avoir de la difficulté à s'affirmer [33,62].

2.2.3. Les caractéristiques des victimes

En ce qui concerne les caractéristiques de leurs victimes, comparativement aux hommes, le profil des victimes est plus hétérogène. Par exemple, le sexe de la victime, qu'il s'agisse de victimes masculines et féminines, est relativement bien équilibré au sein de cette population. De surcroît, comparativement aux hommes, les femmes sont :

- plus susceptibles d'agresser sexuellement leurs enfants biologiques ou ceux dont elles s'occupent (ex. : gardiennage) ;
- d'abuser sexuellement d'enfants ayant moins de 15 ans [9,61,62].

2.2.4. Les caractéristiques liées aux infractions sexuelles

Premièrement, en ce qui concerne les caractéristiques liées aux infractions sexuelles, les femmes ont tendance à être plus jeunes lors de leur première agression sexuelle que les hommes [9,45]. D'autre part, les femmes commettent une variété de comportements d'abus, telle que la succion des seins, la masturbation mutuelle forcée, les caresses sexuelles, le sexe oral, la maltraitance physique et utilisent des objets afin de pénétrer leurs victimes [33], tandis que les hommes commettent des rapports essentiellement de nature anale et orogénitale [9]. Concernant le lieu où se déroule l'agression sexuelle, les femmes agressent principalement chez elles, dans des écoles, des hôpitaux et en prison tandis que les hommes agressent davantage dans des lieux extérieurs (ex. : parc, lieu boisé), des voitures et des bâtiments [62]. En outre, les femmes se distinguent des hommes quant au fait qu'elles commettent davantage d'agressions en compagnie d'un partenaire, ce qui n'est pas le cas des hommes qui agressent en solitaire [9,17,20,21,33,50,61]. D'ailleurs, dans la majorité des cas, le co-délinquant est un partenaire intime ou une personne ayant des liens familiaux avec la femme [61,62]. Enfin, les hommes présentent un plus grand nombre d'antécédents criminels de nature sexuelle et non sexuelle que les femmes [9].

En somme, bien qu'il existe des similarités entre les hommes et les femmes auteurs d'agressions sexuelles, la littérature met en évidence qu'ils se distinguent selon diverses caractéristiques, notamment sur les plans développemental, psychologique et du *modus operandi*.

2.3. Jean-Pierre Bouchard : À la lumière de ces différences entre les hommes et les femmes ayant commis au moins une infraction sexuelle, quelles sont les caractéristiques typiques des femmes auteures d'agression sexuelle ?

Ingrid Ménard et Tamsin Higgs : Si nous brossons le portrait typique de la délinquante sexuelle, nous y retrouvons les caractéristiques suivantes :

- sur le plan sociodémographique, Gannon et al. [26,27] ont rapporté que les femmes ayant commis des agressions sexuelles sont généralement de jeunes adultes (25–30 ans) issues de milieux socioéconomiques pauvres, sont peu diplômées, et sont sans emploi ;
- sur le plan développemental, plusieurs études ont mis en évidence que les femmes auteures d'agression sexuelle ont grandi au sein d'un environnement familial inadéquat caractérisé par la précarité financière, l'instabilité (ex. : déménagement, abandon des parents) et la violence conjugale et familiale (exposition et victimisation physique, psychologique et sexuelle). L'adversité à laquelle ces femmes ont été confrontées pendant leur jeunesse persiste à l'âge adulte. En effet, à l'âge adulte, celles-ci présentent un style de vie instable caractérisé par une précarité financière (ex. : chômage, itinérance), des problèmes de toxicomanie (drogue et alcool), la présence de violence conjugale subie (ex. : isolement social, victimisation physique, psychologique et sexuelle) et par un manque de soutien social et familial [11,17,18,20,26–28,31,34] ;
- sur le plan psychologique et psychopathologique, les délinquantes sexuelles présentent une variété de difficultés, soit des troubles de la personnalité (ex. : personnalité limite) [34,45], des troubles anxieux (ex. : dépression) et de l'humeur (ex. : bipolarité) [40], des problèmes relationnels (violence conjugale) d'intimité [11,17,18,20,26–28] et sexuels (ex. : insatisfaction) [62] et des cognitions qui soutiennent la criminalité, dont la criminalité de nature sexuelle (ex. : l'enfant peut consentir à un rapport sexuel) [1,11,17,26,27,29] ;
- finalement, sur le plan criminologique, les femmes auteures d'une infraction de nature sexuelle agissent pour diverses raisons. Elles sont parfois motivées par la recherche de gratification sexuelle et/ou d'intimité et, d'autres fois, elles agissent sous l'influence indirecte de leur partenaire intime, que ce soit par peur de le perdre, pour partager davantage d'intimité avec ce dernier et/ou par peur que ce dernier l'agresse, la violente ou la quitte [11,17,20,26,27,29].

2.4. Jean-Pierre Bouchard : Vous venez de mettre en évidence que la littérature a identifié de nombreuses caractéristiques pouvant expliquer en partie la délinquance sexuelle chez les femmes ; des travaux ont-ils été réalisés afin d'intégrer le tout en un ensemble cohérent ?

Alexandre Gauthier et Tamsin Higgs : Au cours des dernières décennies, deux modèles du passage à l'acte spécifiques aux femmes auteures d'infraction sexuelle ont été élaborés et proposés :

- *The Descriptive Model of the Offense Process of Female Sexual Offenders* (DMFSO ; [26–28]) ;
- *The Ecological Process Model of Female Sexual Offending* (EMFSO ; [18]).

Le premier modèle du passage à l'acte spécifique aux délinquantes sexuelles ayant été élaboré est celui de Gannon et al. [26–28]. En examinant le parcours développemental de

22 femmes ayant été incarcérées au Royaume-Uni pour avoir commis une infraction sexuelle, et sur la base de dossiers d'archives (ex. : rapports de police et correctionnels) et d'entrevues semi-dirigées, les auteures ont élaboré un modèle séquentiel (enfance, adolescence et âge adulte) et multifactoriel (contextuel, comportemental, cognitif et affectif) du passage à l'acte des délinquantes sexuelles. Ce modèle inclut trois grandes sections :

- les facteurs contextuels dans l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte ;
- l'année qui précède le passage à l'acte – l'infraction sexuelle ;
- la commission de l'infraction et la période suivante – post-infraction.

Sur la base de ce modèle, Gannon et al. [28] ont identifié trois trajectoires distinctes qui mènent à la commission de comportements sexuels coercitifs, à savoir :

- la trajectoire de l'approche explicite (*explicit-approach pathway*) ;
- la trajectoire évitante-dirigée (*oriented avoidant pathway*) ;
- la trajectoire implicite-désorganisée (*implicit disorganized pathway*).

2.4.1. La trajectoire de l'approche explicite

Les femmes ($n = 9$) qui empruntent cette trajectoire sont proactives dans le passage à l'acte – elles planifient leur infraction sexuelle. Ces femmes peuvent être classifiées en deux catégories selon le type de victime qu'elles agressent : des enfants ou des adultes. Les femmes qui agressent sexuellement des enfants peuvent être décrites de la façon suivante : elles sont motivées par un besoin de gratification sexuelle et un désir d'intimité avec l'enfant ; elles présentent des cognitions qui soutiennent l'agression sexuelle envers les enfants (ex. : les enfants aiment les activités sexuelles comme les adultes) ; elles présentent un style d'approche explicite et détaillé (ex. : elles vont inviter l'enfant à leur résidence) ; elles rapportent des affects positifs pendant leurs infractions sexuelles ; et elles agissent sur de longues périodes. De leur côté, les femmes dont les victimes sont des adultes peuvent être décrites comme suit : elles sont motivées par un désir d'humiliation/vengeance ou financier (ex. : proxénétisme) ; elles présentent un profil de personnalité antisociale ainsi que des affects positifs pendant la durée de leurs infractions ; infraction qui est généralement de courte durée.

2.4.2. La trajectoire évitante-dirigée

Les femmes ($n = 5$) qui empruntent cette trajectoire agissent sous la contrainte de leur partenaire intime et sont, de manière générale, relativement passives dans la planification du passage à l'acte. Ces femmes peuvent être décrites de la façon suivante : elles présentent un profil de personnalité dépendante ; elles sont généralement isolées et sous l'emprise et le contrôle de leur partenaire intime violent ; elles sont motivées par un désir de plaire à leur partenaire intime ou par la peur que ce dernier les agresse, les violente et/ou les quitte ; et pendant l'infraction sexuelle, qui se déroule généralement sur une longue période de temps, elles ressentent des affects négatifs (ex. : anxiété) et des cognitions qui tendent à minimiser les préjudices qu'elles infligent à la victime (majoritairement un enfant – leur enfant).

2.4.3. La trajectoire implicite-désorganisée

Les femmes ($n = 4$) qui empruntent la trajectoire implicite-désorganisée utilisent la sexualité – dont la sexualité coercitive – comme moyen de réguler leurs états affectifs négatifs (ex. :

anxiété). Ces femmes peuvent être décrites de la façon suivante : elles sont impulsives et présentent une variété de motivations (ex. : désir de vengeance et gratification sexuelle) ; elles ont une criminalité sexuelle qui n'est pas chronique ; et leurs victimes sont majoritairement des adolescents.

Ces dernières années, le modèle du passage à l'acte spécifique aux délinquantes sexuelles élaboré par Gannon et al. [26–28] a fait l'objet de deux études de validation [1,29].

La première étude de validation a été menée en 2014 par Gannon et al. Celle-ci a été réalisée auprès de 36 délinquantes sexuelles incarcérées en Amérique du Nord (États-Unis et Canada) pour avoir été reconnues coupables d'avoir commis une infraction sexuelle envers un enfant ou un adulte. Seules 30 des 36 délinquantes ont fait l'objet d'une classification, et ce, pour cause de données manquantes. Les auteurs ont rapporté une fidélité interjuge, en ce qui a trait à la classification globale des participantes à l'une des trois trajectoires identifiées par Gannon et al. [26–28], élevées (83,3 %), soit : 100 % pour la trajectoire évitante-dirigée ; 60 % pour la trajectoire d'approche explicite ; et 60 % pour l'approche implicite-désorganisée.

Les femmes qui empruntent la trajectoire de l'approche explicite ($n = 10$) peuvent être décrites de la façon suivante : elles se caractérisent par des niveaux modérés à élevés d'affects positifs (ex. : excitation sexuelle) ; elles planifient leur infraction sexuelle ; elles utilisent un niveau faible de coercition ; elles présentent une variété de motivations (ex. : intimité, gratification sexuelle, vengeance/humiliation et le gain financier) et elles rapportent des niveaux modérés à élevés d'autorégulation comportementale – elles adoptent des comportements qui leur permettent de passer à l'acte. Sur le plan sociodémographique, les femmes qui empruntent cette trajectoire présentent un niveau élevé d'éducation ainsi qu'une criminalité générale – non exclusive à la sexualité. De leur côté, les femmes qui empruntent la trajectoire évitante-dirigée ($n = 12$) peuvent être décrites comme suit : elles présentent un niveau faible d'affects positifs ; elles ne planifient pas leur infraction sexuelle ; elles rapportent des niveaux modérés à élevés de coercition (ex. : elles agissent sous la contrainte) ; elles sont motivées par la peur (de leur partenaire) et/ou par le désir de lui plaire – de rapprochement, d'intimité. Sur le plan criminologique, ces femmes présentent un nombre élevé d'infractions sexuelles et de victimes. Finalement, les femmes qui empruntent la trajectoire implicite-désorganisée ($n = 8$) peuvent être décrites de la façon suivante : elles ne planifient pas leur infraction sexuelle ; elles présentent un faible niveau de régulation comportementale ainsi qu'une variété de niveaux quant aux motivations (ex. : intimité, gratification sexuelle et humiliation/vengeance) et aux affects. Sur le plan criminologique, ces femmes présentent une criminalité générale importante – un grand nombre d'infractions non sexuelles.

La deuxième étude de validation du modèle DMFSO a été menée, en 2022, par Abulafia et Epstein. Celle-ci a été menée auprès de 28 délinquantes sexuelles incarcérées en Israël. En plus de valider le modèle à trois trajectoires de Gannon et al. [28], Abulafia et Epstein ont examiné les cognitions soutenant l'agression sexuelle associée à chacune de ces trois trajectoires. Les auteurs ont rapporté une fidélité interjuge en ce qui a trait à la classification globale des participantes à l'une des trois trajectoires identifiées par Gannon et al. [28] élevée (89 %). Les femmes qui empruntent la trajectoire d'approche explicite ($n = 17$) sont motivées par un besoin d'intimité et de gratification sexuelle et elles présentent les cognitions : *l'enfant comme être sexuel* [child as a sexual being] (ex. : l'enfant peut consentir à un rapport sexuel ; 14 %) ; *sentiment de droit* [entitlement] (ex. : je fais ce que je veux ; 10,7 %) et *le monde est incontrôlable* [uncontrollability] (10,3 %). De leur côté, les femmes qui empruntent la trajectoire évitante-dirigée ($n = 5$)

sont motivées par la peur et/ou le désir de plaire à leur partenaire et présentent la cognition « le monde est incontrôlable » (7,1 %). Finalement, les femmes qui empruntent la trajectoire implicite-désorganisée ($n = 3$), pour des raisons autres que celles identifiées par Gannon et al. [28] comme le déni, présentent les cognitions « je fais ce que je veux » (3,6 %) et *mes actes ne causent pas de préjudice* [nature of harm] (3,6 %).

Le deuxième modèle explicatif du passage à l'acte des délinquantes sexuelles fut développé par Decou et al. [18] sur la base d'un échantillon composé de 24 délinquantes sexuelles incarcérées aux États-Unis. Ce modèle multifactoriel (figure 4) se divise en trois niveaux :

- macro-système ;
- méso-système ;
- microsystème – l'infraction.

Le premier niveau, le macro-système, réfère aux antécédents personnels et aux circonstances de vie (problème relationnel, antécédent de victimisation, problème de santé mentale, facteur de stress lié aux difficultés). Le deuxième niveau, quant à lui, réfère aux conditions favorisant l'adoption de comportements sexuels coercitifs, notamment la toxicomanie (consommer ou faire consommer la victime), la relation adulte-enfant (considère l'enfant comme son égal), attitudes passives (permet le développement de circonstances contribuant au passage à l'acte). Finalement, le troisième niveau, le microsystème, réfère au passage à l'acte et celui-ci se décline sous deux formes :

- le passage à l'acte en solitaire ;
- le passage à l'acte avec un partenaire.

Les femmes qui agissent en solitaire sont décrites de la façon suivante : elles agissent de façon proactive et elles sont motivées par une recherche de gratifications sexuelles et un désir relationnel (ex. : besoin de soutien social et émotionnel). Ces gratifications et ce désir qu'elles cherchent activement à combler se réalisent notamment en se rapprochant de leur victime, qui bien souvent est un enfant qu'elles considèrent comme leur égal et avec qui elles conçoivent leur rapport sexuel comme étant de nature consensuelle. De leur côté, les femmes qui agissent avec un partenaire le font essentiellement sous la contrainte – par peur des violences que leur partenaire leur fait subir.

Par-delà ces distinctions relatives aux types (solitaire – avec partenaire) auxquelles appartiennent ces femmes, selon Decou et al. [18], l'infraction commise par ces femmes est causée par trois facteurs de risques proximaux spécifiques, indépendamment du fait qu'elles agissent en solitaires ou avec un partenaire :

- la consommation de drogue et d'alcool ;
- des difficultés d'autorégulation ;
- des idées déformées sur les limites enfants-adultes.

2.5. Jean-Pierre Boucharde : *Étant donné qu'il existe, chez les femmes, une hétérogénéité de caractéristiques et de trajectoires qui peuvent mener à la commission d'une infraction sexuelle, n'est-il pas possible d'en déduire qu'il existe probablement plusieurs profils de délinquantes sexuelles ?*

Alexandre Gauthier et Jonathan James : Effectivement, les femmes auteurs d'agressions sexuelles ne forment pas un groupe homogène. D'ailleurs, ces dernières décennies, plusieurs typologies pour expliquer la délinquance sexuelle féminine ont été proposées (ex. : [41,42,55,56,59]). À ce jour, la typologie des

délinquantes sexuelles d'enfants de Mathews et al. [42] et la typologie des délinquantes sexuelles de Vandiver et Kercher [59] sont les deux typologies les plus utilisées.

La typologie des délinquantes sexuelles d'enfants de Mathews et al. [41] fut élaborée auprès d'un échantillon provenant des États-Unis composé de 16 femmes suivant un traitement pour délinquance sexuelle. Sur la base d'une série de caractéristiques (l'âge de la victime, les comportements caractérisant l'infraction, la fréquence et la durée de l'infraction, le schéma d'abus, l'implication/responsabilité, la motivation et l'état émotionnel), les auteurs ont identifié cinq types de délinquantes sexuelles, à savoir :

- **l'enseignante/amoureuse [teacher/lover]**. Les délinquantes sexuelles de ce type présentent des déficits d'intimité et émotionnels ; déficits qu'elles cherchent à combler par le biais de relation « amoureuse » avec de jeunes garçons. Elles ne considèrent pas ces relations comme étant de nature abusive, et ce, du fait que celles-ci n'occasionnent pas de préjudice, selon elles, à leur victime ;
- **la prédisposée à l'agression [predisposed molester]**. Les délinquantes sexuelles de ce type rapportent des difficultés à développer et maintenir des relations positives avec des hommes et/ou des femmes adultes. Ces difficultés les amènent à s'investir sexuellement auprès d'enfants dont elles s'occupent, incluant parfois leurs propres enfants ;
- **la délinquante sous la contrainte d'un homme [male-coerced molester]**. Les délinquantes sexuelles de ce type présentent un profil de personnalité caractérisé par des traits de dépendance et une vision traditionnelle du rôle de la femme et de l'homme. Ces femmes ne sont pas les instigatrices de l'infraction sexuelle. En effet, elles agissent sous la contrainte de leur partenaire amoureux. Finalement, pendant l'infraction, celles-ci rapportent des affects négatifs (ex. : anxiété, désarroi) ;
- **l'expérimentatrice/exploiteuse [experimenter/exploiter]**. Les délinquantes sexuelles de ce type sont, dans la majorité des cas, des adolescentes qui commettent des infractions sexuelles dans un contexte de gardiennage ;
- **la psychologiquement perturbée [psychologically disturbed]**. Les délinquantes sexuelles de ce type présentent des problèmes de santé mentale, dont lors de la commission de leur infraction sexuelle.

Bien que cette typologie permette une meilleure compréhension de l'hétérogénéité de la délinquance sexuelle féminine, celle-ci se limite aux femmes auteures d'infraction sexuelle envers des enfants et ayant accepté de s'engager dans une thérapie.

En 2004, Vandiver et Kercher ont élaboré une typologie auprès d'un échantillon provenant des États-Unis composé de 471 femmes ayant commis une infraction sexuelle envers un enfant et/ou un adulte. Sur la base de données officielles (ex. : caractéristiques démographiques, caractéristiques relatives à la victime, antécédents criminels) et d'analyses de modélisations hiérarchiques linéaires et d'analyse par grappes, les auteurs ont identifié les six types de délinquantes suivantes :

- **la nourrice hétérosexuelle [heterosexual nurturers]**. Les délinquantes sexuelles ($n = 146$) de ce type sont âgées, en moyenne, de 30 ans et présentent des déficits d'intimité et émotionnels. Elles tentent de combler ces déficits en ayant des relations sexuelles avec de jeunes garçons âgés d'environ 12 ans ; relations sexuelles qu'elles considèrent comme étant saines et véritables ;
- **délinquante homosexuelle non criminelle [non-criminal homosexual offender]**. Les délinquantes sexuelles ($n = 114$) de ce type sont âgées, en moyenne, de 32 ans et sont plus

susceptibles (96 %) d'agresser des jeunes filles âgées d'environ 13 ans. Également, ces délinquantes sont les moins susceptibles d'être réarrêtées après une première infraction ;

- **les prédateurs sexuels féminins [female sexual predators]**. Les délinquantes sexuelles ($n = 112$) de ce type sont âgées, en moyenne, de 29 ans et présentent une préférence (60 %) pour les jeunes garçons âgés de 11 ans. En outre, ces délinquantes sont des généralistes, en ce sens que leur criminalité ne se limite pas qu'à la criminalité de nature sexuelle ;
- **les jeunes adultes exploiters d'enfants [young adult child exploiters]**. Les délinquantes sexuelles ($n = 50$) de ce type sont les plus jeunes des six types (âgées en moyenne de 28 ans) et sont les plus susceptibles d'agresser sexuellement de jeunes enfants (garçons et/ou filles) âgés d'environ 7 ans avec lesquels elles ont, dans la moitié des cas, un lien de parenté ;
- **les délinquantes homosexuelles [homosexual criminals]**. Les délinquantes sexuelles ($n = 22$) de ce type présentent un profil de personnalité antisociale et ciblent majoritairement (72 %) des victimes féminines âgées, en moyenne, de 32 ans ; victimes qu'elles forcent à se prostituer. Également, ces délinquantes possèdent le taux d'arrestation le plus élevé (en moyenne, dix arrestations) ;
- **les délinquantes homosexuelles agressives [aggressive homosexual offenders]**. Les délinquantes sexuelles ($n = 17$) de ce type sont les plus âgées des six types et sont les plus susceptibles d'agresser sexuellement des victimes féminines adultes (88 % sont âgées en moyenne de 31 ans) qu'elles connaissent (ex. : partenaire, ex-partenaire).

Ces deux typologies de délinquantes sexuelles mettent en lumière que la délinquance sexuelle féminine ne constitue pas un phénomène homogène, et que les femmes auteures d'infractions sexuelles forment deux principales catégories :

- celles qui agissent seules ;
- celles qui agissent avec un partenaire.

Par-delà les caractéristiques examinées par ces typologies, les délinquantes sexuelles qui agissent seules se distinguent de celles qui agissent avec un partenaire sur les plans psychologique, psychopathologique, sociologique et criminologique.

Sur les plans psychologique et psychopathologique, les femmes qui agissent en solitaire présentent des niveaux plus élevés de dépression, de problème de santé mentale de l'axe 1 (ex. : troubles liés à l'usage de substance, trouble de la personnalité), d'insatisfaction sexuelle (ex. : besoin d'intimité) et d'états affectifs négatifs que les femmes qui agissent avec un partenaire [2,9,21,31,47,62].

Sur le plan social, les femmes qui agissent avec un partenaire se distinguent de celles qui agissent en solitaire quant au fait qu'elles présentent un mode de vie instable, à savoir qui est caractérisé par de la pauvreté (ex. : chômage, problèmes financiers), de la violence conjugale (ex. : victimisation physique, psychologique, sexuelle) et de l'antisocialité (ex. : pairs et partenaire intime antisociaux) [20,47]. D'ailleurs, plusieurs chercheurs ont rapporté que les femmes qui agissent avec un partenaire agissent sous la contrainte de ce dernier [18,44,56].

Finalement, sur le plan criminologique, comparativement aux femmes qui agissent en solitaire, les femmes qui agissent avec un partenaire ne possèdent pas d'antécédents criminels – leur criminalité se résume aux infractions sexuelles auxquelles elles ont participé en compagnie de leur partenaire [60]. En outre, les femmes qui agissent avec un partenaire se distinguent des femmes qui agissent en solitaire en ce qui a trait à leur victime. En effet, les femmes qui agissent en solitaire sont plus susceptibles de s'en prendre à une victime masculine avec qui elles n'ont aucun lien de

parenté [4], tandis que les femmes qui agissent avec un partenaire sont plus susceptibles de s'en prendre à une victime de sexe féminin et connu (ex. : leur propre enfant) [4,23,60].

2.6. Jean-Pierre Bouchard : *Étant donné que les femmes qui agissent avec un partenaire ne semblent pas toutes présenter le même profil, notamment en ce qui a trait aux motivations les amenant à commettre une agression sexuelle, est-il également exact de dire qu'elles forment un groupe hétérogène ?*

Alexandre Gauthier et Tamsin Higgs : Effectivement, les femmes qui commettent une infraction sexuelle avec un partenaire ne constituent pas un groupe homogène, partageant les mêmes caractéristiques. En 2019, en examinant le parcours développemental de 17 femmes incarcérées en France pour avoir été impliquées au moins dans une infraction sexuelle à l'endroit d'un enfant en compagnie de leur partenaire intime, et sur la base d'un entretien semi-structuré et de dossiers d'archives (ex. : pénaux), Desfachelles et Cortoni [20] ont proposé un modèle du passage à l'acte en trois phases, soit :

- l'enfance et l'adolescence ;
- la dynamique amoureuse à l'âge adulte ;
- le mode opératoire.

Sur la base de ce modèle, les auteurs ont identifié trois types de délinquantes sexuelles qui agissent avec un partenaire :

- la délinquante asservie ;
- la délinquante impliquée ;
- la délinquante diversifiée.

2.6.1. Phase 1 – l'enfance et l'adolescence

Pendant leur enfance, ces femmes rapportent avoir vécu au sein d'un environnement difficile marqué par un milieu familial caractérisé, notamment, par de la pauvreté, de l'instabilité, de la violence (victimisation et/ou exposition) et de la négligence. De surcroît, elles n'ont pas pu bénéficier de formation scolaire adéquate, ou n'ont pas terminé leur scolarité. Ces facteurs ont contribué au développement, pendant leur adolescence, d'une série de difficultés émotionnelles, personnelles et sociales : faible estime de soi, sentiment de mal-être, isolement social, problème de socialisation, deuil d'un être cher, fugue, placement en foyer, itinérance, victimisation sexuelle et grossesse précoce.

2.6.2. Phase 2 – la dynamique amoureuse à l'âge adulte

À l'âge adulte, ces femmes rapportent vivre de la précarité financière et de l'isolement social (ex. : sentiment de solitude). C'est dans ce contexte d'extrêmes vulnérabilités que ces femmes rapportent avoir rencontré leur partenaire intime avec lequel elles vont commettre ultérieurement leur infraction sexuelle ; partenaire qu'elles perçoivent comme protecteur et bienveillant, mais qu'elles décrivent également comme violent. Cette violence qu'elles rapportent avoir subie de la part de leur partenaire se manifeste de plusieurs façons, notamment par de l'isolement social et de la violence physique et/ou sexuelle.

2.6.3. Phase 3 – le mode opératoire

Ces femmes peuvent être distinguées selon leurs motivations à commettre une infraction sexuelle (plaire à leur partenaire, obtention d'un gain financier, l'échange de service et la crainte de représailles) ; motivations qui permettent de les classer selon trois niveaux d'implication dans la commission de l'infraction sexuelle (passif, dirigé, actif). Il est à noter que ces motivations et

niveaux ne sont pas mutuellement exclusifs, et qu'une femme peut passer d'une motivation et d'un niveau à un autre.

2.6.4. Type 1 – la délinquante asservie

Les femmes faisant partie de cette catégorie ne sont pas les instigatrices de l'infraction sexuelle ; elles observent et peuvent, parfois, faciliter la réalisation de l'infraction sans pour autant y participer – poser des gestes – et la cautionner. Les femmes de cette catégorie présentent donc un niveau d'implication de type passif. Pendant la commission de l'infraction, ces femmes présentent un état affectif négatif (ex. : anxiété, honte, dégoût).

2.6.5. Type 2 – la délinquante impliquée

Les femmes faisant partie de cette catégorie suivent les instructions de leur partenaire lors de la commission de l'infraction sexuelle ; elles présentent donc un niveau d'implication de type dirigé.

2.6.6. Type 3 – la délinquante diversifiée

Les femmes faisant partie de cette catégorie jouent un rôle actif dans la commission de l'infraction sexuelle ; elles font le choix délibéré de poser des gestes. Elles présentent donc un niveau d'implication de type actif. D'ailleurs, comparativement aux délinquantes asservies et impliquées, celles-ci commettent également des infractions sexuelles en solitaire.

2.7. Jean-Pierre Bouchard : *Puisqu'il existe plusieurs profils de délinquantes sexuelles, quelles sont les implications en termes d'intervention ?*

Ingrid Ménard et Tamsin Higgs : Lorsqu'il s'agit d'une population délinquante, la prise en charge a pour principal objectif de réduire le risque de récidive. Pour ce faire, l'intervention doit porter sur des facteurs de risque de nature dynamique, soit des facteurs sur lesquels il est possible d'agir. Également, cette prise en charge doit s'appuyer sur les principes Risques-Besoins-Réceptivités (RBR), des principes dont l'efficacité a été démontrée scientifiquement [7]. Le principe du Risque a pour objectif d'évaluer le niveau de risque que présente le délinquant afin de déterminer l'intensité et la fréquence de l'intervention dont il doit bénéficier. Par exemple, un délinquant qui présente un risque élevé de récidive bénéficiera d'une prise en charge ayant une durée et une fréquence élevée. De son côté, le principe des Besoins criminogènes, qui réfère aux facteurs dynamiques, réfère aux objectifs d'interventions. En effet, comme indiqué précédemment, les facteurs de risques dynamiques peuvent être modifiés durant la prise en charge comparativement aux facteurs statiques (ex. : abus sexuels dans l'enfance). Enfin, le principe de Réceptivité concerne les caractéristiques individuelles du délinquant telles que le quotient intellectuel et la maîtrise de la langue dans laquelle a lieu l'intervention. Cette dernière considération est cruciale, car elle garantit à la fois la participation active du délinquant au traitement et une adéquation entre les interventions proposées et les besoins spécifiques du délinquant, permettant ainsi d'atteindre les meilleurs résultats possibles. En effet, une fois que les besoins criminogènes ont bien été identifiés par l'intervenant, il est essentiel que ce dernier s'assure de proposer une intervention ajustée au patient afin que celui-ci puisse « réceptionner » les diverses interventions. En ce qui concerne les femmes, les études sur les femmes délinquantes sexuelles suggèrent que leur risque de récidive est faible lorsque sanctionnées après leur arrestation [13,16]. Par conséquent, une intervention d'intensité faible pourrait être suffisante. Cependant, la littérature révèle que les femmes font face à diverses problématiques telles que des traumatismes, des

dysfonctionnements psychosociaux et des problèmes relationnels, ce qui indique la nécessité d'une intervention modérée, voire élevée [12,16]. De plus, comme mentionné précédemment, les délinquantes sexuelles se distinguent des délinquants sexuels sur diverses caractéristiques (ex. : besoins différents). En conséquence, il est nécessaire de mettre en place des interventions spécifiques pour les femmes délinquantes sexuelles plutôt que de simplement transposer les interventions destinées aux hommes délinquants sexuels [6,12,25]. En effet, la littérature scientifique a mis en évidence que les interventions prenant en compte le genre (*gender-responsive approach*) sont plus efficaces pour réduire le risque de récidive chez les délinquantes sexuelles que les autres types d'interventions [32,50]. De plus, il est important de noter que ces interventions doivent être globales, c'est-à-dire qu'elles doivent traiter à la fois les facteurs liés à l'infraction et les autres aspects de la vie de la femme qui peuvent contribuer à un style de vie négatif (par exemple, des émotions négatives, des stratégies de résolution de conflits inappropriées, des difficultés à gérer les émotions, des distorsions cognitives, une faible estime de soi, etc.) [6,17]. De surcroît, il est important de noter que les femmes délinquantes sexuelles souffrant de problèmes de consommation de substances psychoactives, de troubles mentaux et de traumatismes (comme des abus subis dans l'enfance) ont besoin de traitements spécifiques pour ces problèmes en plus de l'intervention pour leur délinquance sexuelle. Ces traitements doivent être concomitants à celui adressé à la délinquance sexuelle, et ce, pour maximiser les chances de réussite [11,12,25]. Enfin, il est important de noter que le modèle relationnel est plus efficace pour les femmes délinquantes sexuelles par rapport aux hommes. Il est donc recommandé d'intégrer un volet relationnel dans les programmes d'intervention pour les femmes. Cela est dû au fait que les femmes ont généralement besoin de plus de soutien de leur environnement (par exemple, les intervenants, les thérapeutes, les autres femmes du groupe, les bénévoles, la famille, les amies) et d'un sentiment d'appartenance, contrairement aux hommes qui ont tendance à vouloir se dissocier les uns des autres [12,17].

Finalement, à ce jour, la littérature n'a identifié aucun facteur de risque dynamique qui soit spécifique à la délinquance sexuelle des femmes [11,17]. De ce fait, il est recommandé que les facteurs dynamiques sur lesquels l'intervention doit porter soient ceux associés empiriquement à la criminalité générale chez les femmes, soit :

- les cognitions qui soutiennent la délinquance, dont la délinquance sexuelle ;
- les problèmes relatifs à l'intimité et aux relations interpersonnelles ;
- la régulation émotionnelle [2,11,16,17].

2.7.1. Les cognitions qui soutiennent la délinquance

Les délinquantes sexuelles, comme les délinquants en général, présentent des cognitions qui soutiennent la délinquance, soit des croyances qui viennent teinter leurs perceptions du monde et favorisent la commission de comportements délinquants [12,25]. Chez les délinquantes sexuelles, trois schémas de pensées associées à la délinquance sexuelle ont été identifiés ces dernières années :

- la tendance à considérer les hommes comme dangereux et ayant droit d'avoir des relations sexuelles ;
- la tendance à considérer leur victime comme des êtres en mesure de consentir à un rapport sexuel de façon éclairée ;
- la tendance à considérer que leur infraction sexuelle ne porte pas préjudice à leur victime [1,12,25,28].

2.7.2. Les problèmes relatifs à l'intimité et aux relations interpersonnelles

Comme il a été mentionné précédemment, les délinquantes sexuelles souffrent de nombreuses carences sur les plans relationnel et émotionnel ; carences qui découlent essentiellement de leurs expériences passées (ex. : victimisations diverses aux différentes périodes de leur vie, isolement social, manque de soutien social, relations conjugales abusives, dépendance affective) [12,25]. De ce fait, il s'avère primordial, dans le cadre d'une intervention cognitivocomportementale, de travailler sur ces schémas relationnels problématiques ; d'amener ces femmes à développer leur autonomie ainsi que leur capacité à répondre à leur besoin d'intimité et relationnel de façon adéquate [17,25,27]. Concernant la thérapie cognitivocomportementale (TCC), elle se caractérise par diverses interventions qui sont basées sur la prémisse que les pensées, émotions et comportements sont tous interreliés. Ainsi, le thérapeute intervient sur les schémas de pensées, les émotions et les comportements, dans l'ici et maintenant, à l'aide d'exercices, de questionnement et de discussion, afin de réduire le risque de récidive chez une population criminelle [35-37].

2.7.3. Les stratégies de régulation émotionnelle

Les femmes qui commettent des infractions sexuelles présentent plusieurs difficultés sur le plan émotionnel (ex. : états affectifs négatifs) [12,17] ; difficultés auxquelles elles répondent à l'aide de stratégies d'adaptation inadéquates et inefficaces [17]. Par exemple, de manière générale, la population délinquante, dont les délinquantes sexuelles, a tendance à utiliser des stratégies de résolutions de problèmes inadéquates telles que l'évitement. En effet, la littérature met en évidence que parmi les délinquantes sexuelles, certaines utilisent la consommation excessive d'alcool ou de drogues pour gérer leurs traumatismes dans l'enfance [46]. De ce fait, afin de diminuer le risque de récidive sexuelle potentielle, ces femmes doivent développer des méthodes saines et efficaces afin de faire face à leurs difficultés émotionnelles [12,17].

En conclusion, lorsqu'il s'agit d'une population délinquante, la prise en charge doit porter sur des facteurs de risque de nature dynamique (ex. : les cognitions qui soutiennent la délinquance, les problèmes relatifs à l'intimité et aux relations interpersonnelles, les stratégies de régulation émotionnelle) et s'appuyer sur les principes RBR pour réduire le risque de récidive. Il est important de noter que les femmes délinquantes sexuelles ont besoin d'interventions spécifiques en tenant compte du genre, qui prennent en compte non seulement les facteurs liés à l'infraction, mais également les autres aspects de leur vie qui peuvent contribuer à un style de vie négatif. De plus, les femmes délinquantes sexuelles souffrant de problèmes de consommation de substances psychoactives, de troubles mentaux et de traumatismes ont besoin de traitements parallèles pour ces problèmes en plus de l'intervention pour leur délinquance sexuelle. Enfin, le modèle relationnel est plus efficace pour les femmes délinquantes sexuelles, car il encourage la participation active de ces dernières et s'adapte à leurs besoins spécifiques.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Abulafia J, Epstein R. Motivational and cognitive factors in pathways to offending amongst women who have sexually offended. *Sex Abuse* 2022;34:620-37. <http://dx.doi.org/10.1177/10790632211051688>.
- [2] Augarde S, Rydon-Grange M. Female perpetrators of child sexual abuse: A review of the clinical and empirical literature – A 20-year update. *Aggress Violent Behav* 2022;62:101687.

- [3] Banning A. Mother–son incest: Confronting a prejudice. *Child Abuse Negl* 1989;13:563–70. [http://dx.doi.org/10.1016/0145-2134\(89\)90060-4](http://dx.doi.org/10.1016/0145-2134(89)90060-4).
- [4] Bensel T, Gibbs B, Burkey CR. Female sex offenders: Is there a difference between solo and co-offenders? *J Interpers Violence* 2019;34:4061–84.
- [5] Blanchette K, Brown SL. The assessment and treatment of women offenders: An integrative perspective (p. xvii, 177). John Wiley & Sons Ltd; 2006. <http://dx.doi.org/10.1002/9780470713013>.
- [6] Blanchette K, Taylor KN. A review of treatment initiatives for female sexual offenders. In: *Female sexual offenders: Theory, assessment, and treatment*. Chichester, UK: John Wiley & Sons; 2010.
- [7] Bonta J, Andrews DA. The psychology of criminal conduct. Routledge; 2016.
- [8] Bourke A, Doherty S, McBride O, Morgan K, McGee H. Female perpetrators of child sexual abuse: Characteristics of the offender and victim. *Psychol Crim Law* 2014;20:769–80.
- [9] Comartin EB, Burgess-Proctor A, Kubiak S, Bender KA, Kernsmith P. Comparing women's and men's sexual offending using a statewide incarcerated sample: A two-study design. *J Interpers Violence* 2021;36:3093–116.
- [10] Conroy S, Cotter A. Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada 2014 (publication n° 85-002-X). Statistique Canada; 2017 [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf>].
- [11] Cortoni F. *Women who sexually abuse: Assessment, treatment & management*. Safer Society Press; 2018.
- [12] Cortoni F. (sous presse). What works with women who have convictions for sexual offences: The importance of a gender-responsive approach. Dans L. Craig, L. Dixon, & T.A. Gannon (Eds), *The Wiley Handbook on what works in offender rehabilitation: An evidence-based approach to theory, assessment and treatment*, 2nd Edition. Wiley.
- [13] Cortoni F, Babchishin KM, Rat C. The proportion of sexual offenders who are female is higher than thought: A meta-analysis. *Crim Justice Behav* 2017;44:145–62.
- [14] Cortoni F, Hanson RK. Examen des taux de récidive chez les délinquantes sexuelles adultes (n° Rapport de recherche R-169). Correctional Service Canada; 2005.
- [15] Cortoni F, Hanson R, Coache ME. Female sexual offenders: Prevalence and recidivism, 62. 2009;p. 319–36.
- [16] Cortoni F, Hanson R, Coache ME. The recidivism rates of female sexual offenders are low: A meta-analysis. *Sex Abuse* 2010;22:387–401. <http://dx.doi.org/10.1177/1079063210372142>.
- [17] Cortoni F, Stefanov G. Female sexual offenders. In: *The Wiley handbook of what works with sexual offenders: Contemporary perspectives in theory, assessment, treatment, and prevention*. 2020;279–93.
- [18] DeCou CR, Cole TT, Rowland SE, Kaplan SP, Lynch SM. An ecological process model of female sex offending: The role of victimization, psychological distress, and life stressors. *Sex Abuse* 2015;27:302–23. <http://dx.doi.org/10.1177/1079063214556359>.
- [19] Denov MS. Perspectives on female sex offending: A culture of denial. Routledge; 2016. <http://dx.doi.org/10.4324/9781315246994>.
- [20] Desfachelles M, Cortoni FA. The life trajectories of women who sexually co-offend with their male partners. *Criminologie (Montr)* 2017;50:33–54.
- [21] Eldridge HJ, Elliott IA, Gillespie SM, Bailey A, Beech AR. Assessing women who sexually abuse children. In: *Violent and sexual offenders*. Routledge; 2018. p. 128–50.
- [22] Elliott M. Female sexual abuse of children: 'The ultimate taboo'. *J Royal Soc Med* 1994;87:691–4. <http://dx.doi.org/10.1177/014107689408701119>.
- [23] Faller KC. A clinical sample of women who have sexually abused children. *J Child Sex Abuse* 1996;4:13–30. http://dx.doi.org/10.1300/J070v04n03_02.
- [24] Freeman NJ, Sandler JC. Female and male sex offenders: A comparison of recidivism patterns and risk factors. *J Interpers Violence* 2008;23:1394–413. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260508314304>.
- [25] Ford H. The treatment needs of female sexual offenders. In: *Female sexual offenders*. 2010;101–17.
- [26] Gannon TA, Cortoni F. In: Gannon TA, Cortoni F, editors. *Female sexual offenders: Theory, assessment and treatment*. John Wiley & Sons; 2010.
- [27] Gannon TA, Rose MR, Ward T. A descriptive model of the offense process for female sexual offenders. *Sex Abuse* 2008;20:352–74. <http://dx.doi.org/10.1177/1079063208322495>.
- [28] Gannon TA, Rose MR, Ward T. A descriptive offense process model for female sexual offenders. In: Schwartz B, editor. *The sex offender: Current trends in policy and treatment practice*, 7. Civic Research Institute; 2012. p. 16.1–16.21 [<https://www.civicsresearchinstitute.com/toc/TSO7-TOC.pdf>].
- [29] Gannon TA, Waugh G, Taylor K, Blanchette K, O'Connor A, Blake E, et al. Women who sexually offend display three main offense styles: A reexamination of the descriptive model of female sexual offending. *Sex Abuse* 2014;26:207–24. <http://dx.doi.org/10.1177/1079063213486835>.
- [30] Garant E, Gauthier A, Higgs T, James J, Bouchard JP. Les pédophiles sont-ils tous des agresseurs sexuels d'enfants? *Ann Med Psychol* 2022;180:821–31. <http://dx.doi.org/10.1016/j.amp.2022.07.025>.
- [31] Gillespie SM, Williams R, Elliott IA, Eldridge HJ, Ashfield S, Beech AR. Characteristics of females who sexually offend: a comparison of solo and co-offenders. *Sex Abuse* 2015;27:284–301.
- [32] Gobeil R, Blanchette K, Stewart L. A meta-analytic review of correctional interventions for women offenders: Gender-neutral versus gender-informed approaches. *Crim Justice Behav* 2016;43:301–22.
- [33] Gölge ZB, Özgeldi EB, Akdemir S. Female perpetrators of sexual abuse. *PsikiyatrideGuncelYaklasimlar* 2021;13:524–36.
- [34] Hales ST, Gannon TA. Female perpetrators of sexual offences. In: *The Wiley Handbook on what works with girls and women in conflict with the law: A critical review of theory, practice, and policy*. 2022;342–53.
- [35] Harrison JL, O'Toole SK, Ammen S, Ahlmeyer S, Harrell SN, Hernandez JL. Sexual offender treatment effectiveness within cognitive-behavioral programs: A meta-analytic investigation of general, sexual, and violent recidivism. *Psychiatr Psychol Law* 2020;27:1–25.
- [36] Hofmann SG, Asnaani A, Vonk IJ, Sawyer AT, Fang A. The efficacy of cognitive behavioral therapy: A review of meta-analyses. *Cogn Ther Res* 2012;36:427–40.
- [37] Hollin CR. What is cognitive behavioral therapy (CBT) with offenders? In: *The Wiley International Handbook of correctional psychology*. 2019;623–36.
- [38] James J, Proulx J. Theories that explain sexual aggression against women. In: *The Wiley Handbook of what works with sexual offenders: Contemporary perspectives in theory, assessment, treatment, and prevention*. 2020;1–22.
- [39] James J, Proulx J, Bouchard JP. Les auteurs d'homicides sexuels : psychopathologie, processus de passage à l'acte et prise en charge clinique. *Ann Med Psychol* 2021;179:469–77. <http://dx.doi.org/10.1016/j.amp.2021.03.017>.
- [40] Marshall EA, Miller HA. Examining gender-specific and gender-neutral risk factors in women who sexually offend. *Crim Justice Behav* 2019;46:511–27.
- [41] Mathews R, Matthews JK, Speltz K. Female sexual offenders: An exploratory study. Orwell, VT: The Safer Society Press; 1989.
- [42] Mayer A. *Women sex offenders*. Florida: Learning Publications; 1992.
- [43] McLeod DA, Dunnells ZDO, Ozturk B, McLeod DA, Dunnells ZDO, Ozturk B. Female offenders in child sexual abuse. In: *Sexual abuse – An interdisciplinary approach*. IntechOpen; 2021. <http://dx.doi.org/10.5772/intechopen.98499>.
- [44] McCarty LM. Mother–child incest: characteristics of the offender. *Child Welf* 1985;65:447–58.
- [45] Miller HA, Turner T, Henderson CE. Psychopathology of sex offenders: A comparison of males and females using latent profile analysis. *Crim Justice Behav* 2009;36:778–93.
- [46] Miriam W, Jeffrey CS. Female sexual offending. In: *Sexual offending*. Routledge; 2018. p. 257–75.
- [47] Muskens M, Bogaerts S, van Casteren M, Labrijn S. Adult female sexual offending: A comparison between co-offenders and solo offenders in a Dutch sample. *J Sex Aggress* 2011;17:46–60.
- [48] Patton MQ. *Family sexual abuse: Frontline research and evaluation*. SAGE Publications; 1991.
- [49] Peter T. Exploring taboos: comparing male- and female-perpetrated child sexual abuse. *J Interpers Violence* 2009;24:1111–28. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260508322194>.
- [50] Pflugradt DM, Allen BP, Marshall WL. A gendered strength-based treatment model for female sexual offenders. *Aggress Violent Behav* 2018;40:12–8.
- [51] Robinson S. From victim to offender: Female offenders of child sexual abuse. *Eur J Crim Policy Res* 1998;6:59–73. <http://dx.doi.org/10.1023/A:1008634516803>.
- [52] Rotenberg C. Police-reported sexual assaults in Canada, 2009 to 2014: A statistical profile (publication no 85-002-X). Statistique Canada; 2017 [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/54866-eng.pdf>].
- [53] Sandler J, Freeman NJ. Female sex offenders and the criminal justice system: A comparison of arrests and outcomes. *J Sex Aggress* 2011;17:61–76. <http://dx.doi.org/10.1080/13552600.2010.537380>.
- [54] Saradjian J, Hanks HGI. Women who sexually abuse children: from research to clinical practice. John Wiley & Sons; 1996 [<http://catdir.loc.gov/catdir/toc/onix01/96032161.html>].
- [55] Sarrel PM, Masters WH. Sexual molestation of men by women. *Arch Sex Behav* 1982;11:117–31.
- [56] Syed F, Williams S. Case studies of females sex offenders in the Correctional Service of Canada. Ottawa, Canada: Correctional Service Canada; 1996.
- [57] Stathopoulos M. The exception that proves the rule: female sex offending and the gendered nature of sexual violence (n° 5). Australian Institute of Family Studies; 2014.
- [58] Schwartz BK, Cellini HR. Female sex offenders. In: *The sex offender: Corrections, treatment and legal practice*. Civic Research Institute; 1995 [P.5-1-5-22].
- [59] Vandiver DM, Kercher G. Offender and victim characteristics of registered female sexual offenders in Texas: A proposed typology of female sexual offenders. *Sex Abuse* 2004;16:121–37.
- [60] Wijkman M, Bijleveld C, Hendriks J. Female sex offenders: Specialists, generalists and once-only offenders. *J Sex Aggress* 2011;17:34–45.
- [61] Williams KS, Bierie DM. An incident-based comparison of female and male sexual offenders. *Sex Abuse* 2015;27:235–57.
- [62] Williams R, Gillespie SM, Elliott IA, Eldridge HJ. Characteristics of female solo and female co-offenders and male solo sexual offenders against children. *Sex Abuse* 2019;31:151–72.